



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAPET

Question écrite n° 44234

Texte de la question

M. François Lamy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les élèves professeurs de l'IUFM de Créteil en génie industriel, option carrosserie automobile. Une enquête de la SIAM, du début de l'année 1999, a révélé 156 postes vacants non pourvus par des personnels titulaires pour cette discipline dans l'ensemble des établissements publics français. Pourtant, à la session 1999 du concours CA PLP 2 interne, seuls 6 postes ont été ouverts et 7 ont été prévus pour la session 2000. Compte tenu du public d'élèves de plus en plus difficiles et en marge de scolarisation des lycées professionnels, il est indispensable que cet enseignement soit dispensé par des personnels formés dans ce but. Il lui demande donc quelles seront les mesures prises dans ce sens en vue de l'ouverture de postes dès cette année.

Texte de la réponse

La détermination du volume de postes à offrir aux concours du second degré s'appuie sur des prévisions de recrutement qui prennent en compte à la fois les départs définitifs des professeurs, les besoins de remplacement, les évolutions attendues de la démographie scolaire ainsi que l'impact de la mise en oeuvre des réformes pédagogiques. Le nombre de places aux concours doit également tenir compte de l'occupation des emplois inscrits en loi de finances, qui sont actuellement tous utilisés. Au sein de cette politique globale de recrutement, l'organisation des concours internes, à l'exception de l'agrégation, permet essentiellement aux agents non titulaires, qu'ils soient en établissement ou élèves-professeurs de cycle préparatoire, d'accéder aux différents corps de professeurs titulaires du second degré. En ce qui concerne le concours interne du CAPLP2, sept places sont proposées en génie industriel option construction et réparation de carrosserie. Compte tenu du nombre de vingt-neuf candidats présents, et si tous les postes sont pourvus, un candidat sur quatre devrait finalement être admis à la session 2000 dans cette section. Globalement, pour l'ensemble du CAPLP2 interne, ce taux de réussite s'établirait à un lauréat sur cinq candidats présents. Ainsi, la difficulté de réussir ce concours en carrosserie est donc proche de celle qu'enregistreront d'autres disciplines. Toutefois, à l'issue des épreuves d'admission du concours interne, le jury pourra, s'il estime le niveau des candidats suffisant, inscrire certains candidats sur une liste complémentaire afin d'augmenter le volume de recrutement dans cette discipline, et ainsi contribuer à la diminution du nombre de non-titulaires occupant ces postes. Par ailleurs, le faible nombre de diplômés en carrosserie entraîne des difficultés pour pourvoir la totalité des postes proposés au concours externe. Ainsi, seuls sept candidats se sont présentés au concours externe alors que dix places sont offertes.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44234

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 avril 2000, page 2071

Réponse publiée le : 3 juillet 2000, page 3968